

Données sur la représentativité des membres des communautés ethniques et visibles – CTQ

Soucieuse d'être représentative de l'ensemble de la société québécoise, la fonction publique a mis de l'avant un programme d'accès à l'égalité en emploi (« Programme ») et des mesures afin d'augmenter la présence des membres des minorités visibles et ethniques (« MVE ») au sein de ses ministères et organismes, dont la Commission des transports du Québec (CTQ).

Le Programme s'adresse aux membres des MVE, lesquels sont définis comme suit :

- **Membres des minorités visibles** : les personnes autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche;
- **Membres des minorités ethniques** : les personnes autres que les Autochtones et les membres d'une minorité visible, dont la langue maternelle n'est ni le français ni l'anglais.

Vous trouverez ci-après les informations demandées dans votre questionnaire.

La CTQ est un organisme de l'administration publique québécoise qui a des bureaux à Québec et à Montréal.

Prenez note que le Programme ne permettant pas de comptabiliser les membres des minorités visibles et ethniques à l'emploi de la fonction publique selon une appartenance à un groupe ou une couleur de peau spécifiques, vous trouverez ci-après une ventilation conforme aux données recueillies.

Personnel de la CTQ

	Total	MV	Noir	Autochtone
Total	96 ¹	31	n.d.	1
Cadres	8	3	n.d.	0
Pro	37	6	n.d.	0
Autres	51	22	n.d.	1

Personnel de la Direction des ressources humaines

	Total	MV	Noir	Autochtone
Total	5 ²	2	n.d.	0
Cadres	1	1	n.d.	0
Pro	2	1	n.d.	0
Autres	2	0	n.d.	0

Pour toute question en lien avec la présente, vous pouvez contacter la soussignée.

¹ Données au 31 mars 2023 tirées du Rapport annuel de gestion 2022-2023 de la Commission des transports du Québec

² Données du 8 janvier 2024